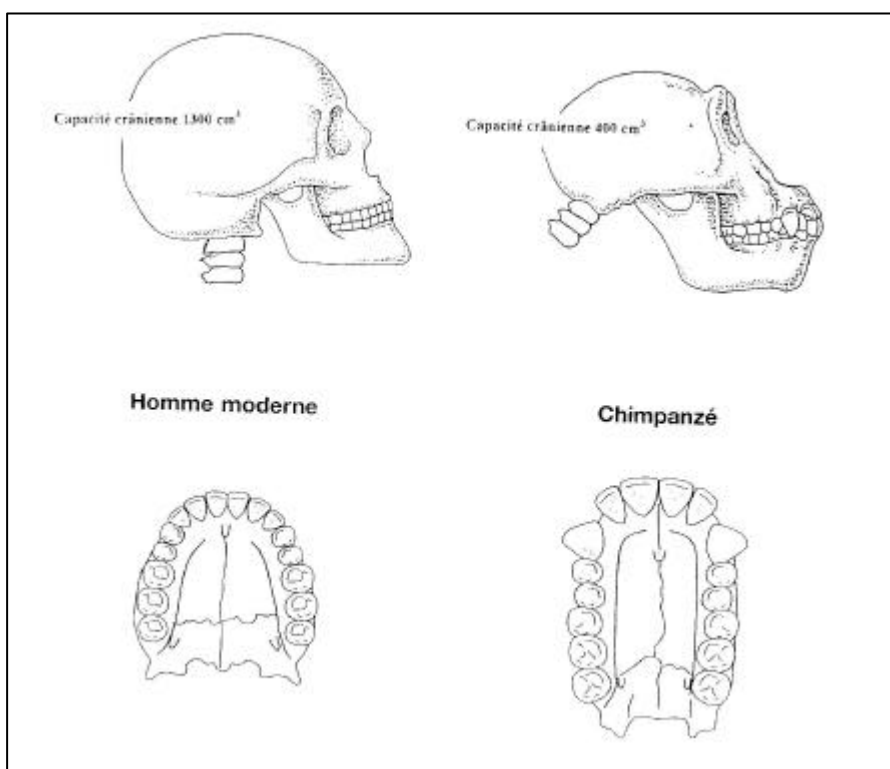
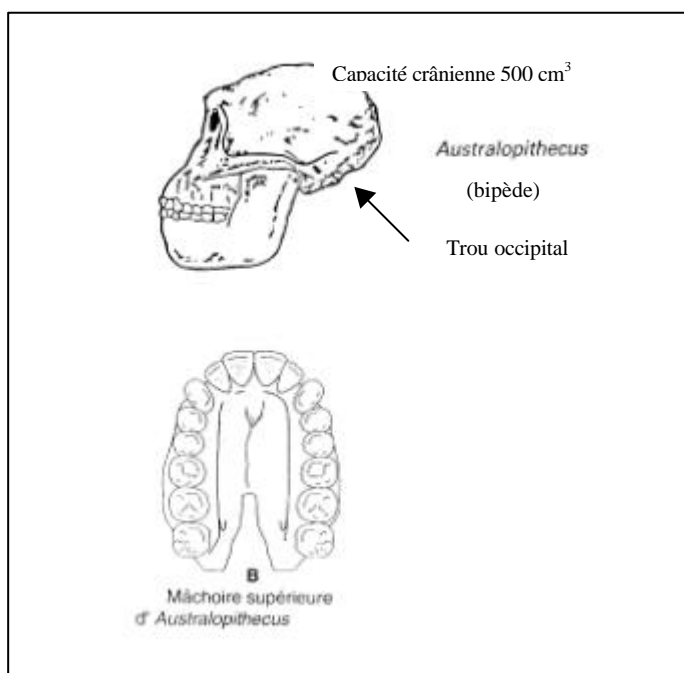


ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Il existe plusieurs critères d'appartenance à la lignée humaine. A partir de ceux-ci on peut chercher à déterminer l'appartenance ou non d'une espèce fossile à cette lignée.

A partir d'une exploitation structurée des documents fournis, retrouver certains de ces critères d'appartenance. Puis argumenter afin de déterminer l'appartenance ou non d'Australopithecus à la lignée humaine.

DOCUMENT 1 : CRANES ET ARCADES DENTAIRES DE CHIMPANZE ET D'HOMME MODERNE**DOCUMENT 2 : CRANE ET ARCADE DENTAIRE D'AUSTRALOPITHECUS**

PARENTE ENTRE ETRES VIVANTS ET FOSSILES. PHYLOGENESE.EVOLUTION

Indications de correction : I2S8

SAISIE DES DONNEES

DOCUMENT 1 :

Critères d'appartenance à la lignée humaine :

- Volume crânien
- Enroulement de la boîte crânienne
- Position du trou occipital
- Réduction de la face
- Menton
- Disparition des bourrelets sus-orbitaires
- Arcade dentaire parabolique
- Disparition des crocs

/8

DOCUMENT 2 :

- Bourrelet sus-orbitaire réduit
- Volume crânien réduit mais supérieur à celui du chimpanzé
- Trou occipital progressant vers l'avant
- Arcade dentaire "intermédiaire"
- Face légèrement prognathe

/5

ARGUMENTATION

- Individu bipède
- Position du trou occipital en accord avec la bipédie
- Coexistence de caractères "évolués" et "primitifs"

/3

CONCLUSION

Australopithecus appartient donc à la lignée humaine.

/2

QUALITE DE LA SAISIE DES DONNEES ET DE L'ARGUMENTATION

/2